

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 05 JUIN 2026**

**Présents :** Jérôme VEYRAT, maire ; Joseph GUARDIOLA, Charly BERNOIN, Mireille TEISSEIRE, adjoints ; Antoine DELGADO, Morgan BRUNEL, Nathalie POMMET, Grégory PUECH, Franck TICHADOU, Sylvain JOOSSEN, Cécile RIBIERE conseillers municipaux.

Absents excusés : Sabine ROUVIERE (procuration à Jérôme VEYRAT)  
Jennifer LACROIX (procuration à Joseph GUARDIOLA)  
Laurence ANDRÉ (procuration à Charly BERNOIN)  
Marie-Aude PFEIFFER (procuration à Mireille TEISSEIRE)

Joseph GUARDIOLA a été désigné secrétaire de séance.

**1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2026**

Le PV de la séance du 16 avril 2026 est adopté à l'unanimité.

**2. FONDS DE CONCOURS AU SDE**

Considérant la nécessité de procéder à une extension du réseau d'EP, chemin de Roquevinière, il est proposé de verser un fonds de concours au SDE des Garrigues suivant la doctrine en vigueur, à savoir : 80% du montant des travaux.

Le montant de l'opération est estimé à 8600 € HT, le montant total du fonds de concours versé par la commune est donc estimé à 6880 € HT.

Le calcul du fonds de concours se fera à la réception des travaux chiffrés établit à la fin de l'exécution des travaux.

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, approuve cette proposition.

**3. CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « À PAS DE CHATS DE SAINT LAURENT LA VERNÈDE »**

Considérant qu'il y a lieu de gérer les populations de chats errants de la commune, il est proposé au conseil municipal, d'autoriser le maire à signer la convention avec l'association « À pas de chats de Saint Laurent La Vernède » créée récemment. Cette association aura en charge la gestion des chats errants sur la commune (repérage, nourrissage raisonné, identification, stérilisation, suivi sanitaire...)

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention avec l'association « À pas de chats St Laurent La Vernède ».

**4. CONVENTION STÉRILISATION CHATS ERRANTS AVEC « 30 MILLIONS D'AMIS »**

La fondation « 30 Millions d'Amis » peut aider les communes à maîtriser les chats errants sans propriétaire en participant financièrement à la stérilisation de ces chats.

Nous avons fait une demande pour 30 stérilisations en 2026.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention avec « 30 millions d'amis » qui prévoit la stérilisation de 30 chats en 2026 suivant la participation financière suivante :

- 100€ pour les mâles
- 120€ pour les femelles
- 140€ pour les femelles gestantes

**5. SUBVENTION ASSOCIATION**

Sur proposition du maire, après avoir délibéré et à l'unanimité des votants (Nathalie POMMET membre de l'association ne prend pas part au vote), le conseil municipal attribue une subvention de 1000€ à l'association « À pas de chats de St Laurent La Vernède » afin de permettre à cette association nouvellement créée de démarrer son activité.

## **6. CONVENTION ADHÉSION AU SERVICE DE PAIE À FAÇON DU CDG30**

Face à la complexité parfois pour calculer les paies d'agents en arrêt de travail de longue durée, il est proposé de solliciter le service de paie à façon du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard.

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, autorise la maire à signer la convention pour adhérer au service de paie à façon avec le CDG30.

## **7. FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX**

Afin de faciliter les opérations avec la trésorerie, il est proposé de regrouper tous les tarifs communaux sur une même délibération. Il est proposé de conserver les tarifs actuels.

- Bulletin municipal : petit encart publicitaire : 25€, grand encart : 50€
- Location 1 table + 2 bancs : 6€
- Location salle polyvalente : 180€ (journée/ soirée), 230€ (week-end). Le double pour les habitants des communes limitrophes.
- Foyer Turion : 30€ (demi-journée), 60€ (journée) pour activités privées habitants de St Laurent (sauf repas et/ou animation musicale)
- Cimetière :
  - Concession 4m2 : 340€ trentenaire, 420€ cinquantenaire
  - 6m2 : 420€ trentenaire, 510€ cinquantenaire
  - Colombarium : 500€ cinquantenaire

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, approuve ces tarifs.

## **8. DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS ÉLECTIONS SENATORIALES**

Pour notre commune, il faut désigner :

- 3 délégués
- 3 délégués suppléants

Le conseil municipal procède aux désignations suivant les conditions requises (vote à bulletins secrets) :

### **Élection des délégués :**

- Nombre de votants : 15
- Bulletins blancs : 2
- Exprimés : 13

Ont obtenu :

Jérôme VEYRAT, Joseph GUARDIOLA et Sabine ROUVIERE : 13 voix.

Jérôme VEYRAT, Joseph GUARDIOLA et Sabine ROUVIERE sont élus délégués pour les élections sénatoriales.

### **Élection des suppléants :**

- Nombre de votants : 15
- Bulletins blancs : 2
- Exprimés : 13

Ont obtenu :

Charly BERNOIN, Mireille TEISSEIRE et Antoine DELGADO : 13 voix.

Ces 3 personnes sont élues délégués suppléants pour les élections sénatoriales. Ayant le même nombre de voix, l'ordre des suppléants élus est établi en fonction de l'âge. L'ordre des suppléants est donc :

Antoine DELGADO, Mireille TEISSEIRE et Charly BERNOIN.

## **9. QUESTIONS /INFORMATIONS DIVERSES**

- Affaire PAGES (construction sans autorisation d'urbanisme) : audience du 21 mai reportée au 03 décembre à la demande de son avocat.
- Composition de la CCID (commission communale des impôts directs) :

|                      |                      |
|----------------------|----------------------|
| Titulaires :         | Suppléants :         |
| • Nathalie VEDEL     | Vincent PICARD       |
| • Joseph GUARDIOLA   | Sabine ROUVIERE      |
| • Mireille GIANNUZZI | Jean-Pierre MADASCHI |
| • Jackie ACCABAT     | Marie-Aude PFEIFFER  |
| • Martine BLANCHARD  | Jérôme VEDEL         |
| • Laurent SAVY       | Nathalie VINOLO      |
- Commissions thématiques de la CCPU : les conseillers intéressés à participer à l'une d'elles doivent se faire connaître.
- Subvention région : la somme de 5000€ a été attribuée pour les travaux du foyer Turion.
- SICTOMU : le 21 mai, une formation sur le compostage a réuni près de 20 personnes sur le site à côté de la salle polyvalente.
- Une partie du grillage du terrain de tennis est renversée (fort vent). Des devis vont être demandés pour remettre un nouveau grillage.
- Nouvelle antenne de téléphonie : le mat est en place, le raccordement va être fait dans les prochains jours.
- Journée des correspondants défense au Pont du Gard : Grégory PUECH y a assisté.
- Rencontre avec la directrice du centre social : Mireille TEISSEIRE rappelle les diverses activités proposées.
- Nathalie POMMET, référente pour la commune et le maire ont rencontré le directeur adjoint d'AB Cèze : visite des bords de la Tave et questionnements sur le nettoyage et la réglementation. Sabine ROUVIERE assistera le 24 juin à une réunion sur les ripisylves de la Cèze et de ses affluents (dont la Tave).
- Antoine DELGADO informe sur la création d'un conseil municipal des enfants. Les maires des communes du RPI qu'il a rencontré avec le maire, semblent tous intéressés pour créer un conseil intercommunal des enfants. L'idée sera présentée au conseil d'école le 09 juin.
- Charly BERNOIN a rencontré la DLL (direction du livre et de la lecture) du Gard. Un point sur les livres a été fait. Une formation a été proposée à l'une des bénévoles.
- Festival de la Tave du 18 au 21 juin. Le 18 juin c'est à St Laurent.
- 14 juillet : même concept que les autres années : apéritif offert, repas tiré du sac, animation musicale.
- Questions de S. JOOSSEN :
  - Sur le projet Dynamis : il est demandé si des brochures d'informations, comme dans d'autres communes semble-t-il, ont été données à la commune. Le maire répond que non.  
Le maire rappelle qu'il s'agit d'un projet privé sur un terrain privé. Une réunion d'information proposée par l'association a eu lieu le 29 mai.
  - Sur les bornes rue des tours qui ne se voient pas bien : une bande réfléchissante sera mise sur chaque borne.

Jérôme VEYRAT  
Maire

Joseph GUARDIOLA  
Secrétaire de séance